



Flash Info Ademe

Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME
N°39
26 mai 2010

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE
Secrétaire du CE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
Trésorière adjointe
du CE

Centre de Valbonne

Denis
MAZAUD
Centre d'Angers

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris

Michel
CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Secrétaire adjointe

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

Brèves du comité d'entreprise du 18 mai 2010

Rapport d'activité et de performance de l'ADEME pour 2009

Encore un gros travail de synthèse qui permet d'obtenir un document de qualité. Le bilan globalement positif traduit l'accroissement important d'activité engendré par le contrat d'objectifs 2009 à 2012 entre l'Etat et l'ADEME, un des opérateurs clés du Grenelle Environnement.

Un effort très important a été réalisé sur les différents indicateurs même si le calcul (automatique) de certains est encore à améliorer ou corriger.

Au-delà des chiffres, il est dommage que l'action de l'ADEME dans l'efficacité énergétique des bâtiments soit loin des objectifs du Grenelle même si nous ne sommes pas les seuls intervenants. Nous aurons d'autant plus besoin de renforcer la concertation avec les autres établissements concernés.

Bilan 2010 de l'accord Aménagement et réduction du temps de travail (ARTT)

Les différentes modalités de cet accord sont importantes dans la vie professionnelle des agents. Cet accord régit non seulement les horaires quotidiens variables mais aussi les congés, les RTT, les récupérations (dont RHD), le temps partiel, le compte épargne temps...

L'usage du compte épargne temps (CET) est en augmentation, notamment du fait du dispositif nouveau de récupération possible. Les salariés continuent de se l'approprier après un départ un peu lent.

Plusieurs indicateurs peuvent toutefois inquiéter (voir ci-dessous le point sur la surcharge de travail).

Ce bilan montre que les modalités de cet accord, dont on va fêter en 2010 le 10^{ème} anniversaire, donnent toute satisfaction aux salariés de l'ADEME. Le SNE-FSU, signataire de cet accord, s'en réjouit.

Bilan social 2009 de l'ADEME

Un bilan détaillé et riche d'information qui néanmoins ne nous satisfait pas quant à la politique menée par la direction.

- Une grande partie de l'augmentation d'activité en 2009 a dû être assurée grâce au recours au travail précaire (CDD et Intérim) en forte augmentation.

- Nous regrettons que l'égalité professionnelle (au travers de l'accord signé en juillet 2007) non seulement ne soit pas mise en œuvre mais au contraire recule. S'agit-il d'une tendance à l'ADEME de négocier à la va vite des accords sans prendre le temps de les finaliser et encore moins de les mettre en œuvre ? Ce fut le motif pour lequel le SNE-FSU n'a pas signé cette année l'accord concernant les salariés de plus de 55 ans.

Illustration, **la part des femmes dans l'encadrement diminue** de 21 à 20% alors que l'objectif intermédiaire est d'atteindre 25%...

Illustration, **le non respect de la part de salariés handicapés s'aggrave**. Il est inférieur de moitié à nos obligations (le gouvernement vient de faire un rappel à l'ordre). Il diminue même en 2009 (52% de l'obligation contre 60% en 2008).

- On ne peut pas se satisfaire de ces résultats. Le SNE a demandé que la direction se réinvestisse pour respecter ses engagements. Une intégration de ses préoccupations dans tout notre fonctionnement est indispensable.

- A noter que **les 10 plus hauts salaires de l'ADEME ont augmenté de presque 10%** quand les 10 plus faibles évoluent seulement de 2%. Explication de la direction : ce n'est pas trop les augmentations individuelles mais l'effet Noria avec les nouvelles arrivées, président et directeurs. **Que dire de l'exemplarité de cette inflation en période de crise ?**

Surcharge de travail, faisons un point

Les mêmes indicateurs pris dans le bilan social ou le bilan de l'accord ARTT restent toujours éloquentes :

- le temps de travail réel (heures enregistrées) continue d'augmenter (+0,4 % en 2008, +2,1 % en 2009)
- les jours de congés payés et les RTT pris sont depuis au moins 2006 dans une tendance à la baisse
- le nombre d'heures supplémentaires payées augmente (+105 % en 2008, +53 % en 2009)
- les jours d'absence pour maladie (hors longues maladies) augmentent (+14 %)
- le nombre d'heures écrêtées fin de mois représente maintenant 41 emplois à temps plein et (sans prendre en compte l'écrêtage journalier).

Quelques réflexions :

- les salariés ont du mal à gérer l'augmentation de la charge de travail ;
- il faudra un jour qu'on s'interroge individuellement et collectivement si tout ce travail écrêté n'est pas, avec le temps, un frein à la création d'emplois... priorité sociale et nationale.

La surcharge de travail, elle se voit au quotidien, elle se mesure, elle est sensible et malgré tout on ne s'y attaque pas vraiment.

Exemple avec la diminution du nombre de stages (-60 % depuis 2005 !) qu'on a de moins en moins le temps d'encadrer. La seule chose que notre direction soit capable de faire c'est de promettre des priorités qui tardent à venir, d'engager des démarches curatives et de former les agents à s'y adapter ! Car c'est bien, en l'occurrence, l'objet des formations « prévention des risques psychosociaux » actuellement proposées. On y fait le tour de diverses solutions permettant de diminuer le stress : travail sur soi-même (respirer et se concentrer, hygiène de vie), approche collective (jouer la confiance pour favoriser solidarité et coopération, communication ascendante...).

C'est très bien et indispensable pour aider les salariés en difficulté mais **la surcharge de travail** n'y figure pas parmi les causes du stress. C'est **hors sujet** !!!!! Ça ne fait pas partie de la commande retenue... Alors si vous souhaitez voir le problème se résoudre, il ne faudra pas compter uniquement sur la direction. Mais peut-être vous en doutiez-vous ...

Présentation du nouveau site Internet du CE : Dans un 1^{er} temps ce sera un site d'information sur l'activité et les aides du CE, rénové et moins sensible au piratage (du moins on l'espère). Cette 1^{ère} partie du site sera opérationnelle dès cet été. Dans un deuxième temps, il pourra également offrir un accès confidentiel réservé uniquement aux salariés avec des services personnalisés comme notre situation vis-à-vis d'une demande.

Elections Professionnelles CE et DP

Les élections pour renouveler les élus CE et DP à l'ADEME se tiendront mi octobre. Grande nouveauté, à la demande de la direction, **ces élections se feront par vote électronique** à partir du poste informatique de chacun. Le vote électronique semble une bonne solution pour alléger la charge de travail des équipes de la DRH et pour les directions régionales qui votent de toutes façons par correspondance. La dématérialisation est également appréciée par certains pour sa simplicité. Plus besoin de faire un envoi par la poste (les documents électoraux vous arriveront quand même par courrier). Le vote électronique qui se déroulera sur plusieurs jours donnera aussi une marge de manœuvre plus importante pour voter. Par contre le vote « physique » sur les sites centraux, avec les rencontres qu'il peut susciter, favorisait des échanges et des contacts humains ainsi que l'entretien d'un espace de démocratie vivant au sein de l'entreprise.

Par ailleurs **les élections se dérouleront dorénavant tous les 3 ans** au lieu de tous les 2 ans. Le SNE a accepté le vote électronique mais en conséquence aurait souhaité maintenir des élections tous les 2 ans. Nous considérons qu'il s'agit d'un moment démocratique suffisamment important pour que les salariés consacrent quelques minutes tous les 2 ans à la désignation de leurs représentants DP et CE. En effet, le vote tous les trois ans donne moins souvent l'opportunité aux salariés de s'exprimer. De plus le mandat passant de deux à trois ans deviendra pesant pour nombre de candidats qui pourraient renoncer à renouveler leur candidature et pourrait faire hésiter les nouveaux à s'engager pour 3 ans sur une mission qu'ils ne connaissent pas en pratique.

Le SNE signera l'accord « vote électronique » mais pas celui « mandats de 3 ans ».

Bilan 2009 et perspectives 2010 de l'association SL2E Angers

L'association, très dynamique, propose aux salariés angevins des activités diversifiées à vocation sports et loisirs. Le CE apportera pour 2010 une subvention prévisionnelle de 18 780 €.

Pour la billetterie cinéma, une dérogation est accordée pour une participation de 1€ au coût des billets au-delà des réductions obtenues.

Cette dérogation (billetterie cinéma) est étendue pour Paris, Valbonne et les DR qui le souhaiteraient dans la limite de leur enveloppe.

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts individuels et collectifs des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi financiers qui garantissent indépendance, libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>